

BULLETIN DE LIAISON

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

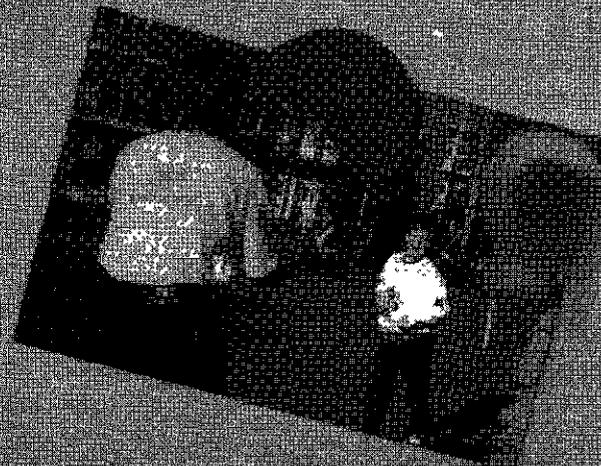
Vol. 22 no.2

Octobre 1997

FAFMRO



La monoparentalité vue par les enfants



La relation parent non-gardien - enfant après la rupture
Attention! Enfance fragile...

Les Grands Frères et Grandes Soeurs

Séparation et divorce : un guide sur les nouvelles lois

La famille autrement racontée

par Lucie Tétreault, présidente

J'étais assise devant une feuille blanche depuis environ 20 minutes quand mon fils de 19 ans passa devant moi. Je lui demandai de m'aider pour mon article en me disant quels étaient, selon lui, les avantages et les inconvénients de vivre dans une famille monoparentale. Sa réponse fut immédiate et sans réplique: « J'veux rien savoir de ça moi! J'ai jamais vécu avec mes deux parents ensemble, donc je ne connais rien d'autre et c'est correct comme ça. » J'étais bien sûre très déçue de son refus catégorique de m'aider, mais sans le savoir, il venait d'éclairer ma lanterne en disant: « c'est correct comme ça ».

Eh bien oui, c'est correct comme ça. Mon fils a grandi dans un climat d'amour. Il a été gâté et choyé par son entourage, autant par sa mère, son grand-père, ses oncles, ses tantes et ses cousins. Il avait aussi son père qu'il visitait quelques jours par mois. Moi, je crois sincèrement que les enfants ont surtout besoin d'amour, de leurs deux parents, mais aussi de tout leur entourage pour grandir dans un climat harmonieux et apprendre les vraies valeurs que nous voulons leur inculquer.

C'est à nous, en tant qu'adultes, de faire en sorte que notre séparation soit la moins traumatisante possible pour nos enfants.

Il y a beaucoup de fausses idées qui sont véhiculées dans la société telles que: l'enfant de famille monoparentale risque d'être un décrocheur scolaire, un délinquant, quelqu'un qui n'aura pas le courage d'aller jusqu'au bout des choses. Mais ne vaut-il pas mieux vivre

avec un seul parent à la fois plutôt que dans une famille sans amour où le climat est tendu et parfois insécurisant?

Ma belle-fille (la fille de mon deuxième mari) me disait l'autre jour qu'il y a parfois des avantages à vivre dans une famille non traditionnelle où les deux parents sont présents sous un même toit. L'enfant apprend plus tôt à devenir autonome, il apprend à négocier des permissions et à ne pas confondre ce qui est permis chez l'un ou l'autre de ses deux parents. Chacun d'eux lui enseigne ses valeurs, sa façon de voir la vie. De plus, l'enfant de famille monoparentale sera appelé à vivre, un jour ou l'autre, dans une ou parfois deux familles recomposées, donc avec d'autres tantes, oncles, grands-parents et d'autres cousins. Comment ne pas être sociable dans un contexte comme celui-là?

Si le divorce des ses parents se déroule dans un climat de respect mutuel, s'il n'y a pas de tiraillement entre les deux parents au sujet de la garde des enfants, l'enfant pourra continuer à s'épanouir entre l'amour de ses deux parents. Les enfants, ne l'oublions pas, ont une grande capacité d'adaptation et d'apprentissage, en autant qu'on leur donne le soutien émotionnel nécessaire.

C'est à nous, en tant qu'adultes, de faire en sorte que notre séparation avec notre conjoint soit la moins traumatisante possible pour nos enfants. N'oublions jamais que nos enfants eux aussi ne souhaitent que notre bonheur et qu'ils seront d'autant plus heureux auprès de parents qui se sont créés des conditions de vie adéquates.



BULLETIN DE LIAISON

Équipe du Bulletin

Lorraine Desjardins
Sylvie Lévesque
Claudette Mainguy

Mise en page

Jean Lepage

Impression

Centre hospitalier Angrignon

Collaboration

Lucie Tétreault
FAFMRQ

Germain Dulac

Centre d'études appliquées sur la famille,
Université McGill

Marie-Claude Gareau

Annie Laurin

Grands-Frères et Grandes-Sœurs de Montréal

Pauline Marois

Ministre de l'Éducation et responsable de la famille

Les enfants

Jean-Nickolas Dumaine, 14 ans

Joannie Niquet, 10 ans

L'Éveil de St-Félicien

Sandra Bruneau, 13 ans

Simon Demers, 7 ans

Valérie Demers, 6 ans

Re-Nou-Vie de Châteauguay

Marilyne Arsenault Baillargeon, 11 ans

Samuel Arsenault Baillargeon, 5 ans

L'Association Parents Uniques de Laval

Jean Patrice Dumont, 5 ans

Fanny Rheault-Tardif, 6 ans 1/2

Téha Pelletier, 7 ans 1/2

L'Amical de Ste-Anne-des-Monts (Gaspésie)

Geneviève Amélie Desjardins, 11 ans

St-Jérôme

FAFMRQ



8059, St-Michel

Montréal, Qc

H1Z 3C9

Tél.: (514) 729-MONO (6666)

Télec.: (514) 729-6746

La monoparentalité vue par les enfants

par l'équipe du bulletin

J l n'y a pas si longtemps, les médias nous présentaient une image peu reluisante de la monoparentalité. Les articles sur les conséquences dévastatrices de la rupture chez l'enfant foisonnaient de détails scabreux: décrochage plus fréquent chez les enfants élevés dans la monoparentalité, tendance plus grande à la délinquance, problèmes de fugues et de drogue, etc. Évidemment, on peut faire dire ce que l'on veut aux statistiques et la réalité est souvent bien différente de ce que les chiffres des soi-disant experts peuvent présenter.

La vraie responsable de tous les maux que peuvent vivre les enfants est la misère sous toutes ses formes.

Dans le présent numéro, nous avons voulu montrer une réalité différente de celle qui nous est le plus souvent donnée à voir. Nous nous sommes dit que la façon la plus sûre de s'approcher de la vérité était probablement d'aller consul-

ter les enfants eux-mêmes. Nous aurions aimé recevoir davantage de dessins et de textes mais ceux que nous vous présentons ici sont des perles d'authenticité. Les enfants voient avec les yeux du coeur ce que nous avons souvent perdu l'habitude de voir une fois devenus adultes: la vie est un voyage perpétuel entre le rire et les larmes, les moments difficiles et les victoires sur soi-même et la force d'amour qui tient tout ça ensemble...

Nous n'avons toutefois pas résisté à la tentation de consulter certains chercheurs qui ont écrit sur les conséquences de la rupture. Germain Dulac, de l'Université McGill nous présente un article sur la relation parent non gardien - enfant après la rupture (le père dans 80% des cas) et sur les raisons qui provoquent parfois un désengagement de la part des pères. Tout porte à croire que si le père joue son rôle de parent de façon entière

au moment où la famille est intacte, il a de plus grandes chances de garder des liens solides avec ses enfants après la rupture, même si ce n'est pas lui qui en obtient la garde légale. On peut se questionner ici sur les rôles sociaux qui sont imposés aux hommes et aux femmes et

réaliser à quel point il est grand temps d'adopter de nouveaux modèles plus adéquats.

Les Grands-Frères et Grandes-Sœurs de Montréal nous présentent également la mission de leur organisme et nous disent qu'une relation signifiante avec un autre adulte responsable, même s'il ne s'agit ni du père, ni de la mère, peut parfois faire beaucoup de bien à l'enfant.

Qu'on l'aborde sous n'importe quel angle, la rupture n'est jamais une réalité facile à vivre. Il s'agit d'une crise majeure dans l'existence de tous les membres d'une famille, mais elle vaut souvent mieux que la perpétuation de conflits insolubles entre les parents. La monoparentalité est également porteuse de ses propres défis pour les parents gardiens comme pour les parents non gardiens. Mais la vraie responsable de tous les maux que peuvent vivre les enfants, qu'ils soient en situation de monoparentalité ou non, est la misère sous toutes ses formes. Donner des conditions de vie décentes à tous les enfants, que ce soit sur le plan matériel ou sur le plan affectif, devrait être la priorité de tous les adultes: parents, éducateurs, dirigeants et citoyens de tout acabit.

Dans ce numéro...

La famille autrement racontée par Lucie Tétreault	p. 2	Attention! Enfance fragile . par Lorraine Desjardins	p. 7	Un acrostiche pour ses parents... par Joannie Niquet	p. 11
La monoparentalité vue par les enfants par l'équipe du Bulletin	p. 3	Les Grands Frères et Grandes Sœurs par Marie-Claude Gareau et Annie Laurn	p. 9	Mes parents sont des amis par Geneviève Amélie Desjardins	p. 11
Lettre de Madame Pauline Marois par Pauline Marois	p. 4	La séparation vue par un ado par Jean-Nickolas Dumaine	p. 10	Le passage à l'âge adulte par Claudette Mainguy	p. 12
La relation parent non gardien - enfant après la rupture par Germain Dulac	p. 5	Vivre dans une famille monoparentale par Sandra Bruneau	p. 10	Séparation et divorce : un guide sur les nouvelles lois par Lorraine Desjardins	p. 13

Lettre de Madame Pauline Marois

Députée de Taillon, Ministre de l'Éducation, Ministre responsable de la famille, Ministre responsable de la région de la Montérégie

Le projet de loi créant le ministère de la Famille et de l'Enfance a maintenant été adopté. L'objectif poursuivi par la création de cette nouvelle structure est d'intégrer dans la mission d'un seul organisme, toutes les préoccupations gouvernementales touchant l'enfance et la famille, de même que les trois nouvelles dispositions de la politique familiale portant sur l'allocation familiale, les services éducatifs et les services de garde ainsi que le régime d'assurance parentale.

La mission du ministère de la Famille et de l'Enfance est de valoriser la famille et l'enfance et de favoriser leur plein épanouissement. Il élaborera et proposera au gouvernement des orientations et des politiques favorables au développement des familles et des enfants et il conseillera le gouvernement sur toute question touchant les familles.

Les modèles familiaux se sont beaucoup diversifiés au cours des der-

La nouvelle allocation familiale veut venir en aide de façon particulière aux familles à faible revenu et bon nombre de ces familles sont monoparentales.

nières années. Le ministère devra tenir compte de cette diversité et proposer des solutions qui répondent aux besoins particuliers de chaque type de famille.

Les familles monoparentales représentent près de 20% des familles qué-

bécoises. Plus de 100 000 d'entre elles sont inscrites à la sécurité sociale.

La nouvelle allocation familiale veut venir en aide de façon particulière aux familles à faible revenu et bon nombre de ces familles sont monoparentales. Afin de couvrir les besoins essentiels des enfants, les montants de l'allocation familiale seront majorés pour ces familles. De plus, un montant supplémentaire de 1 300 \$ sera accordé pour le premier enfant d'une famille monoparentale de façon à tenir compte de ses besoins particuliers.

Depuis le 1^{er} septembre, les centres de la petite enfance fourniront des services éducatifs et de garde favorisant le développement physique, intellectuel, affectif et social des enfants. Ces services offerts par les centres s'adresseront essentiellement aux enfants de la naissance à la fréquentation de la maternelle. Ces services sont à la disposition de l'ensemble des familles qui doivent concilier leurs responsabilités parentales avec des responsabilités professionnelles. C'est le cas de nombreuses familles monoparentales dont le parent est seul pour assurer le soin des enfants, en plus de ses activités de travail.

S'ajoutent à ces mesures, la maternelle à temps plein et la pré-maternelle à demi-temps pour les enfants de 4 ans des milieux défavorisés, l'objectif de ces mesures étant de favoriser le plein développement des enfants, de leur permettre de se familiariser progressivement avec un envi-



ronnement d'apprentissage stimulant et d'acquérir des habiletés qui les placeront en situation de réussite à l'école.

Au cours des prochains mois, d'autres volets de la politique familiale seront développés. Mentionnons, à titre d'exemples, les services de garde en milieu scolaire et la fixation des barèmes des pensions alimentaires pour les enfants. Ces volets viendront s'ajouter aux mesures déjà annoncées en vue de mieux soutenir les familles et les enfants.

Pauline Marois

La relation parent non gardien-enfant après la rupture

par Germain Dulac, sociologue, Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social, Université McGill

Il est connu que la mobilité conjugale, non seulement change les liens conjugaux, mais a comme conséquence de fragiliser la relation de l'enfant avec le parent non gardien. À ce chapitre, l'issue la plus courante implique qu'au Québec, les enfants sont généralement confiés à la mère dans 76% des cas, au père dans 16% des cas et aux deux parents dans 8% des cas. Si le divorce constitue un événement important dans la vie des deux parents, le parent non gardien doit assumer à la fois la perte du conjoint et celle de l'enfant. En effet, il vivra une transformation radicale des situations qui présidaient aux relations à l'enfant. Incidemment, le divorce implique une série de deuils affectifs, relationnels, économiques, etc., deuils qui constituent des formes sociales de la souffrance travaillant la subjectivité des individus, leur personnalité et leur identité de parent, de conjoint qu'ils soient hommes ou femmes.

Le divorce implique une série de deuils affectifs, relationnels, économiques, etc., deuils qui constituent des formes sociales de la souffrance des individus.

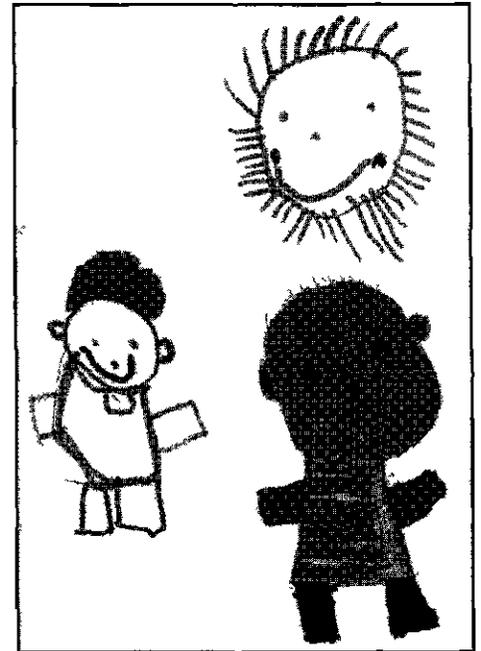
Le divorce constitue une contrainte objective qui pèse sur les relations entre le parent non gardien et l'enfant, et cela de deux façons. D'une part, l'adulte est confronté à la question de la permanence ou de la discontinuité de leur personne comme conjoint et d'autre

part, à celle de l'unité ou de l'éclatement identitaire de parent. En effet, la société typifie à la fois les individus et leurs actions, il y a donc au sens de celle-ci un parent gardien et un autre non gardien, assignant à l'un et l'autre des rôles sociaux différenciés. Dans de telles situations, les individus sont confrontés à une tension entre la conservation, en essayant continuellement de maintenir la réalité de ce qui est un parent et la transformation en la modifiant continuellement parce que leur situation objective change. Dans la vie de tous les jours, des éléments sont abandonnés et d'autres sont ajoutés, affaiblissant certains secteurs de la réalité de parent (et de conjoint) et en renforçant d'autres aspects de l'identité des personnes. Il y a un déplacement des buts ou des intérêts de la vie de chacune des personnes - parents impliqués dans la rupture.

La crise du divorce

Cette remise en question constitue un des éléments de ce que l'on nomme la crise du divorce, provoquée par l'effacement ou le brouillage des habitudes journalières et des repères routiniers et par une perte d'objectivité d'aspects antérieurement stabilisés par la réalité sociale. Notre analyse laisse entrevoir trois étapes de la crise du divorce qui affectent plus

particulièrement le parent non gardien, dans le cas qui nous concerne: le père, et qui font que celui-ci se désinvestit et devient progressivement un étranger pour ses enfants. La première est l'annonce par sa conjointe de sa décision de rompre. Il faut concéder que ce sont généralement les femmes qui prennent



Jean Patrice Dumont, 5 ans
L'Amical de Ste-Anne-des-Monts (Gaspésie)

l'initiative de mettre fin à la relation dans presque deux cas sur trois, parce qu'elles ont, plus que les hommes, le sentiment que la relation les détruit progressivement ou les empêche de se réaliser pleinement. De leur côté, les hommes éprouvent ou expriment moins le sentiment d'être transformés par la vie conjugale et la parentalité ou d'être enfermés dans des rôles qui les empêchent de se réaliser sur le plan personnel, parce qu'ils prennent plus de distance tant par rapport à la relation ou à ce qu'ils peuvent ressentir. Ainsi, peut-on comprendre la stupéfaction des hommes à l'annonce de la rupture. Ils diront que cela leur a « pété en pleine face » ou qu'ils n'avaient « pas vu le coup venir ». C'est pour cela que l'annonce intervient comme un drame dans la vie quotidienne et sociale des hommes.

Nouvelles habitudes et nouveaux comportements

La seconde étape survient lors de la décohabitation. À ce moment se mettent en place des habitudes nouvelles déterminées par le fait que le père non gardien ne vit plus avec l'enfant et que la relation est déterminée par l'aménagement des visites. Cela a comme effet de transformer radicalement les conditions d'exercice de la paternité à court et long terme. Si à court terme, elles rythment

les de leurs agissements tendent à leur échapper et portent leurs actions plus loin qu'ils ne l'avaient souvent prévues. Ces ensembles d'actions constituent la troisième étape.

L'identité masculine et le rôle de parent

Ainsi, stupéfaits par l'annonce de la rupture, déstabilisés par la décohabitation, les hommes réagissent et développent des stratégies d'actions en rapport avec le cadre social et psychologique de l'expérience masculine de la vie. La nouvelle situation de parent non gardien donne un sens nouveau à leur parentalité, car le soi, l'identité est une forme changeante et plurielle, permettant à l'individu de se gérer à travers la diversité des situations de l'existence humaine. Le caractère pluriel

Pour les hommes qui ont vécu cette situation où la mère est le parent principal, la décohabitation d'avec la mère vient briser le lien qui unissait l'enfant au père.

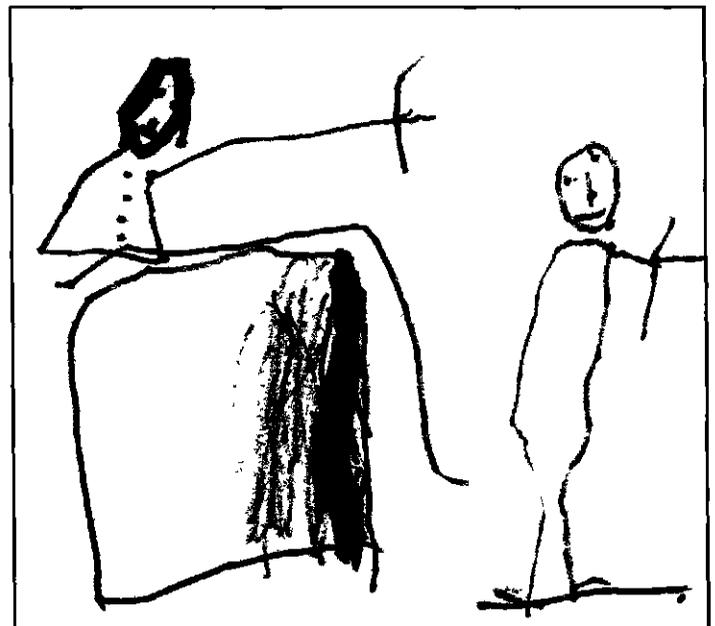
de chaque individu, de ses désirs, de ses limites, de ses ressources cognitives, affectives auxquelles il peut faire appel ou de ses identités, ne peut que mieux nous faire comprendre l'importance de la double question de la continuité dans le temps et de l'unité dans l'espace de l'individu. Les personnes sont amenées à se mouvoir au sein de scènes multiples de la vie quotidienne, à travers des logiques d'actions diverses. Confrontées à des expériences plurielles et à la souffrance, ils mobilisent donc des aspects différents, parfois contradictoires de leur personne.

de chaque individu, de ses désirs, de ses limites, de ses ressources cognitives, affectives auxquelles il peut faire appel ou de ses identités, ne peut que mieux nous faire comprendre l'importance de la double question de la continuité dans le temps et de l'unité dans l'espace de l'individu. Les personnes sont amenées à se mouvoir au sein de scènes multiples de la vie quotidienne, à travers des logiques d'actions diverses. Confrontées à des expériences plurielles et à la souffrance, ils mobilisent donc des aspects différents, parfois contradictoires de leur personne.

Ainsi, peut-on observer deux attitudes qui participent à la déconstruction de la relation entre le père non gardien et l'enfant. D'un côté, des comportements de résignation qui amènent le père non gardien à s'éloigner d'une relation en

vers laquelle il a le sentiment d'avoir été rejeté; d'un autre, des comportements de résistance et de confrontation avec le parent gardien. Mais il faut ajouter que le choix de ces comportements n'est pas neutre, dans le sens qu'ils sont déterminés par les règles et les normes de comportements masculins. Les hommes puisent dans un réservoir de pratiques qu'ils ont apprises depuis l'enfance et dont ils se servent pour négocier en permanence leur identité d'hommes. En réponse aux différents sentiments de pertes, d'échecs, de deuils propres au divorce, les pères non gardiens mobilisent souvent les comportements de dominance, de contrôle, de refoulement des émotions, de compétition, d'agressivité. S'ils perdent progressivement le contact avec leurs enfants, c'est que la masculinité surdétermine la parentalité laquelle est faite de compassion, de partage, de collaboration, d'empathie. Il serait intéressant d'étudier les situations objectives des mères et de comparer leurs comportements à ceux des pères pour voir si la socialisation de l'un et de l'autre parent non gardien a une incidence sur leurs attitudes envers les enfants après la rupture.

Pour en savoir plus on pourra lire le texte suivant *Les moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes en rupture d'union dans Actes du 3e symposium québécois de recherche sur la famille*, Presse de l'Université du Québec, 1996



Samuel Arsenault Baillargeon, 5 ans
L'Association Parents Uniques de Laval

Attention! Enfance fragile...

par Lorraine Desjardins, journaliste pigiste

Qu'avez-vous gardé de vos souvenirs d'enfance? Pour certaines personnes, cette époque de la vie évoque l'insouciance, les étés à la campagne, la tarte au pomme de grand-maman ou les balades du di-

rir, il y a de fortes chances que vous perceviez cette situation comme souhaitable à priori. Mais si on vous disait que le prix à payer pour avoir droit à cette prise en charge c'est de renoncer à votre pouvoir de décision sur vous-même, j'imagine que vous auriez envie de revenir en arrière et de retrouver votre indépendance au plus vite. La dépendance n'est pas quelque chose de mauvais en soi: on est nécessairement dépendant, d'une certaine façon, des gens que l'on aime. Mais ce qui caractérise l'enfance c'est de ne pas avoir le choix de qui on veut être dépendant.

à se passer de petit déjeuner le matin... Ça veut aussi dire être privé de relations humaines chaleureuses et significatives. « Au Québec, trop d'enfants sont laissés à eux mêmes: ils ne reçoivent ni soins adéquats ni encadrement et vivent dans un climat de vide affectif ou de violence. Les adultes qui les entourent sont incapables de reconnaître et de répondre à leurs besoins, tant primaires que secondaires, parce qu'ils sont trop occupés à vivre avec leur propre souffrance ou à répondre à leurs propres besoins personnels. »¹

Il semble que la capacité d'entrer en relation les uns avec les autres soit en train de se perdre. Tout va tellement vite! Les changements de valeurs se bousculent, la famille se redéfinit, les couples doivent apprendre de nouvelles façons de vivre

Les événements qui ont meublé notre enfance influencent nos comportements et la place que nous nous donnons le droit d'occuper dans le monde.

manche en voiture. Pour d'autres, cette époque leur paraît trop lointaine pour se rappeler avec précision des odeurs et des saveurs, et il n'en ont gardé que quelques vagues souvenirs. Pour d'autres encore, il s'agit d'une période de leur vie remplie de souffrances tellement vives qu'ils préfèrent l'oublier et s'y référer le moins possible...

Pourtant, tous les spécialistes de la psyché humaine vous diront que ce qu'un individu a vécu dans les premières années de sa vie aura une incidence déterminante sur le reste de son existence. Les événements qui ont meublé notre enfance nous suivent et influencent nos comportements d'aujourd'hui, notre façon de penser, de sentir et la place que nous nous donnons le droit d'occuper dans le monde. Or, même si on a tendance à considérer l'enfance comme une période facile et insouciance, on oublie souvent qu'il est parfois difficile d'être petit. Imaginez-vous dans un état de dépendance totale où vous auriez obligatoirement à vous en remettre à quelqu'un d'autre pour assurer votre survie. Si on vous disait qu'à partir de maintenant, quelqu'un d'autre prendra la charge de vous vêtir, de vous loger et de vous nour-

Enfance difficile

À bien des égards, le fait d'être un enfant est loin d'être le bonheur total... Bien sûr, la satisfaction des besoins de base d'un enfant est habituellement assumée par un ou plusieurs adultes responsables, mais tout ne se passe pas toujours parfaitement bien de ce côté-là. Certains enfants viennent au monde dans des environnements plus que difficiles et sont les victimes impuissantes de graves négligences. De plus, il semble qu'on ne retrouve pas des enfants négligés que dans les milieux défavorisés. Être négligé, ça ne veut pas nécessairement dire ne pas avoir de bottes pour passer l'hiver ou avoir



Têha Pelletier, 7 ans 1/2
L'Amical de Ste-Anne-des-Monts (Gaspésie)

ensemble (ou de se quitter) et les enfants passent de plus en plus à côté de l'enfance. On perd de vue le fait qu'on a besoin de tendresse et de moments d'intimité et que le train d'enfer que représente notre quotidien nous éloigne de nous-mêmes et de ceux que l'on aime. Dans une société où les valeurs prédominantes sont celles de la rentabilité, de la réussite et de la performance, on peut comprendre que peu de moyens soient développés et mis à la disposition des individus pour faire autre chose que d'al-

En règles générales, la crise occasionnée par une rupture familiale suit un cycle de trois ans et c'est au cours de la première année que ses effets se font le plus sentir.

ler grossir le produit intérieur brut en étant productifs à tout prix. Les politiques se succèdent pour diminuer la dette nationale; on parle dorénavant de l'école en termes de performance, de réduction du décrochage et de la production d'une main-d'oeuvre qualifiée. On va même jusqu'à offrir des services éducatifs à la petite enfance, histoire de les préparer de plus en plus tôt au marché de demain. On parle de moins en moins de *personnes* et de plus en plus de *clientèles-cible*, de *consommateurs* ou de *ressources humaines*. On maîtrise de mieux en mieux les technologies de toutes sortes mais on n'a pas encore inventé la machine à gérer les émotions et l'intimité.

Enfance et rupture

S'il est parfois difficile de bien saisir la complexité du monde actuel avec nos yeux d'adultes, imaginez ce que ça peut représenter comme défi pour un enfant. Dans le cas d'une rupture familiale, par exemple, c'est son univers entier qui se re-

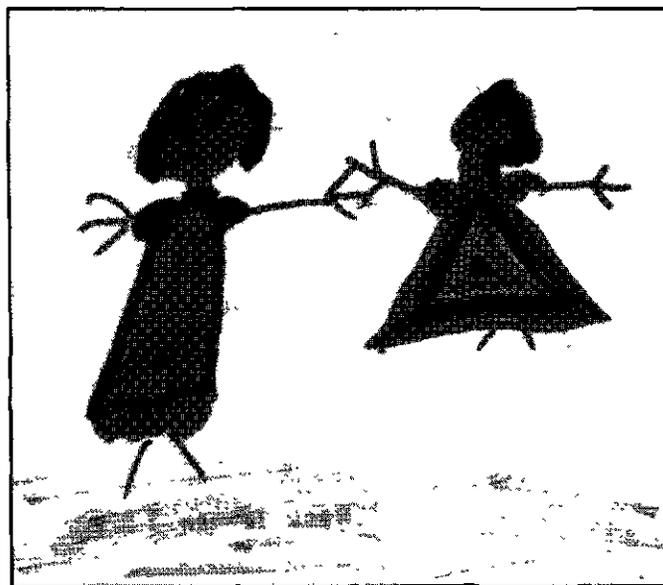
trouve chambardé de fond en comble. Hier encore, papa et maman dormaient dans le même lit et, du jour au lendemain, on lui annonce que le monde tel qu'il l'a toujours connu va cesser d'exister. Mais, en fonction de son âge, de son stade de développement, de son sexe, de son tempérament ou des circonstances entourant la rupture, l'enfant réagira différemment à cette brusque transformation de son milieu de vie. Les garçons, par exemple, semblent réagir plus durement au divorce que les filles, surtout entre 3 et 5 ans, et à 9 et 10 ans. D'une façon générale, également, il est plus difficile pour les enfants de 3 à 8 ans de composer avec une rupture familiale que pour les enfants plus jeunes ou plus vieux.

Bien que la crise profonde qui caractérise l'éclatement de la cellule familiale soit incontournable, il est toutefois possible d'en atténuer les effets en se

laissant l'espace nécessaire pour exprimer les émotions qui surgiront en cours de route. Ceci est d'ailleurs vrai autant pour les adultes que les enfants. En règles générales, la crise occasionnée par une rupture familiale suit un cycle de trois ans et c'est au cours de la première

année que ses effets se font le plus sentir². Il s'agit d'une période d'instabilité où la famille doit se réorganiser: les règles et les habitudes de vie sont bousculées, la tension entre les ex-conjoints est au plus fort, les modalités financières et de garde des enfants doivent être décidées, etc. Heureusement, la deuxième année amène une amélioration significative de la situation: les choses ont commencé à se mettre en place, les changements de résidences ont eu lieu et les tensions entre parents se sont résolues, du moins en partie. Quant à la troisième année, elle constitue la fin du cycle et si les choses se sont passées en douceur, le stress ressenti par les membres de la famille diminue considérablement.

Ce qu'il est important de retenir ici c'est que les rythmes d'adaptation des parents et des enfants, au cours de cette période, diffèrent considérablement. Les adultes doivent faire face à des défis de taille dans leur vie personnelle: ils doivent trouver un nouveau sens à leur vie, une nouvelle identité, ils doivent assumer une charge affolante de nouvelles tâches et responsabilités. Pourtant, cette période correspond en même temps à un besoin accru pour les enfants d'être sécurisés par des relations affectives plus intenses et il leur est parfois difficile de comprendre que maman ou papa ont déjà leur lot d'angoisses avec lequel ils doivent composer. Toutefois, bien que la rupture familiale ne puisse se faire sans entraîner des difficultés émotionnelles importantes, il est possible d'en atténuer les effets en laissant une large place à l'expression de ces émotions et en expliquant aux enfants, dans un langage qu'ils sont en mesure de comprendre, toutes les étapes qu'ils auront à traverser. La vérité est certainement la voie la plus simple à emprunter, dans la mesure où les parents se gardent bien d'exprimer ouvertement l'hostilité qu'ils éprouvent face à leur ex-conjoint.



Fanny Rheault-Tardif, 6 ans 1/2
L'Amical de Ste-Anne-des-Monts (Gaspésie)

(suite à la page 15)

Les Grands Frères et Grandes Soeurs: à l'écoute des jeunes

par Marie-Claude Gareau M.A., psychologue et Annie Laurin, intervenante

L'association des Grands Frères fut fondée initialement aux États-Unis en 1903. La fondation de l'agence des Grands Frères remonte à 1975 et le programme Grandes Soeurs à 1980, l'année de l'affiliation à Centraide.

La mission de l'organisme est essentiellement de venir en aide aux enfants de familles monoparentales. Notre objectif est d'offrir à un jeune privé de la présence de son père le soutien nécessaire au développement harmonieux de sa personnalité au plan social, émotif et culturel.

Les bienfaits pour les enfants

Il est évident pour nous que l'absence paternelle se fait sentir à plusieurs niveaux chez l'enfant. Le père est généralement le représentant des règles, des normes et des principes de société. Il est un modèle d'identification surtout en ce qui concerne le garçon. De nombreuses études dé-

Le Grand Frère ou la Grande Soeur apporte par sa présence amicale et compréhensive à l'enfant, la possibilité (dans le cas des garçons) de s'identifier à un homme mature et stable autre que le père.

L'enfant trouve dans la relation un confident, un adulte qui l'aide à s'affirmer et à développer sa confiance en lui, son estime de soi. Ainsi, le bénévole chez nous aide l'enfant à évoluer vers une plus grande autonomie et lui permet de finalement « voler de ses propres ailes ».



Le père est généralement le représentant des règles et des principes de société. Il est un modèle d'identification surtout en ce qui concerne le garçon.

montrent clairement que le garçon sans père est plus solitaire, a moins confiance en lui et craint les relations interpersonnelles avec ses pairs. Quant à la fille, elle développe une grande dépendance envers la mère.

Nous desservons une clientèle âgée de 8 à 14 ans au moment de l'inscription, pour les garçons, et de 8 à 16 ans au moment de l'inscription pour les filles.

Nos services sont également offerts sur les territoires suivants: toutes les villes de l'île de Montréal jusqu'à Lachine

(dans l'Ouest de l'île), tout le secteur de Laval, la Rive-Nord jusqu'à Ste-Thérèse, dans l'Est jusqu'à Repentigny - Le Gardeur et, sur la Rive-Sud, les villes situées dans le triangle formé par Varennes - Brossard - St-Bruno.

Vous pouvez joindre Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal inc. en téléphonant au (514) 842-9715.

La séparation vue par les yeux d'un ado

par Jean-Nickolas Dumaine, 14 ans, L'Éveil de St-Félicien

La séparation... un des mots couramment utilisés à notre époque. Il y a une cinquantaine d'années ce mot ne s'apprenait rarement à définir la rupture d'un couple, contrairement à aujourd'hui. Oui, aujourd'hui, la plupart des enfants de cinq ans savent ce que cela veut dire et souvent, ils le vivent.

Nous le vivons tous de façon différente émotionnellement, mais semblable aux yeux de nos parents.

Les plus jeunes, habituellement, ont de la difficulté à comprendre les gestes de papa et maman et souvent ils se sentent coupables. Voir papa partir avec sa valise semble irréel pour eux. N'empêche que cela arrive quand même.

Il y a aussi les disputes qui ont des effets sur eux. La tension est beaucoup

plus haute à la maison et les parents sont agressifs. Mais la pire chose pour un enfant lors de la séparation est la violence physique entre les parents. Heureusement, cela ne se passe pas dans toutes les ruptures, car point de vue psychologique, il y a un effet néfaste chez les jeunes. Pour les plus vieux, groupe dont je fais partie, il y a plusieurs réactions différentes.

Certains le vivent durement et deviennent terriblement agressifs, d'autres le vivent aussi durement, au début, puis ça passe et il y a ceux qui s'en "foutent" et pour finir, ceux qui trouvent cela positif.

Moi, je l'ai plutôt pris d'un œil positif car tant qu'à entendre mes parents s'engueuler toute la soirée, j'aime beaucoup mieux qu'ils soient séparés. Puis, après tout, comme ils restent dans la

même ville, je peux les voir à mon désir.

À vrai dire, je n'habite avec aucun d'entre eux. Je fais la navette entre père et mère. Je vais aussi souvent chez ma mère car j'y suis bien accueilli, car tous les deux savent que je n'ai rien à faire là-dedans et c'est très bien comme ça.

Et puis, deux parents aux anniversaires c'est deux fois plus de cadeaux. Je blague bien entendu, mais n'empêche qu'il faut que ce soit vu d'un œil positif. La séparation de mes parents a été un obstacle, une étape à franchir dans ma vie. C'est fait! Je le prends positivement maintenant, je regarde vers l'avenir. C'est ce qui devrait arriver dans chaque famille.

Note: Jean-Nickolas est inscrit dans le livre Guinness comme étant le plus jeune écrivain ayant, à l'âge de 12 ans, publié deux livres.

Vivre dans une famille monoparentale

par Sandra Bruneau, 13 ans, Châteauguay

Vivre dans une famille monoparentale a ses avantages et ses inconvénients. Moi, je suis une fille de 13 ans. J'habite dans un appartement avec ma mère, mon frère et ma soeur depuis environ un an. Depuis ce temps, la communication entre moi et ma mère est bien mieux. Avant, lorsqu'on habitait avec son chum, moi et ma mère on n'était pas vraiment capables de se parler. Maintenant qu'on est seules moi et ma mère, on peut prendre le temps de s'expliquer sans qu'on se chicane.

Je suis consciente que c'est difficile pour elle d'élever trois enfants seule. Ma mère est forte, on a toujours réussi à surmonter les obstacles. Chaque chose que je vis va me permettre, lorsque je vais être grande, d'éviter certaines erreurs que j'ai vécues avec ma mère.



Marilyne Arsenault Baillargeon, 11 ans, L'Association Parents Uniques de Laval

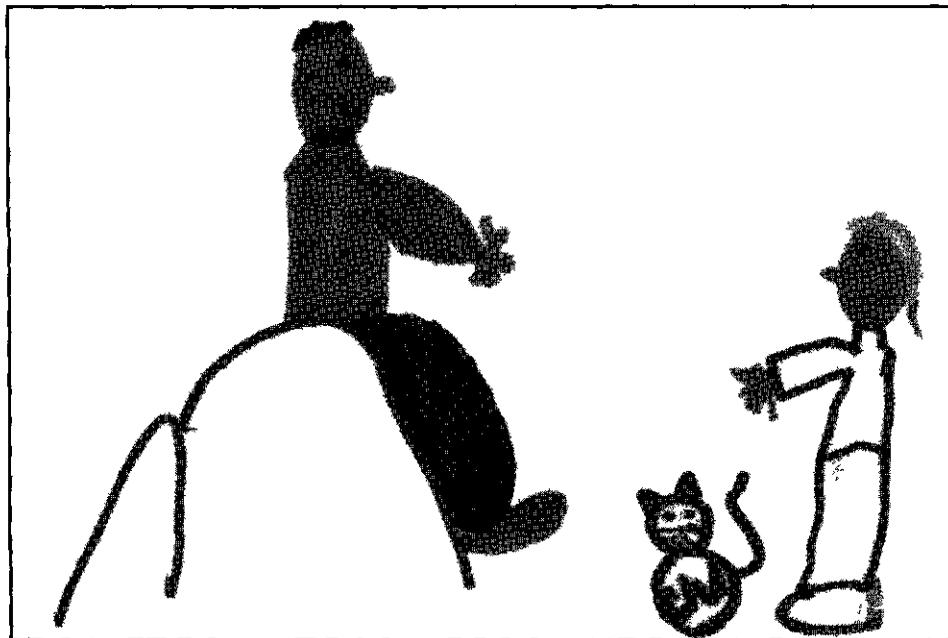
Un acrostiche pour ses parents...

par Joannie Niquet, 10 ans, L'Éveil St-Félicien

Moi au début la monoparentalité c'était dur à vivre. Ce qui était le plus dur c'était de ne pas avoir mon père et ma mère dans la même maison. Mais maintenant que je n'y pense plus, c'est moins difficile. Je vais chez mon père une fois aux quinze jours. Comme ça, je vois mes deux parents.

J'ai composé un petit acrostiche avec « parents » et je sais que ça rappellera à des personnes des moments de leur vie.

Pas facile
Au début
Relaxer c'est dur dans la chicane
Et maintenant c'est
Neutralisé
Tout et rien en même temps
Simple maintenant



Marilyne Arsenault Baillargeon, 11 ans, l'Association Parents Uniques de Laval

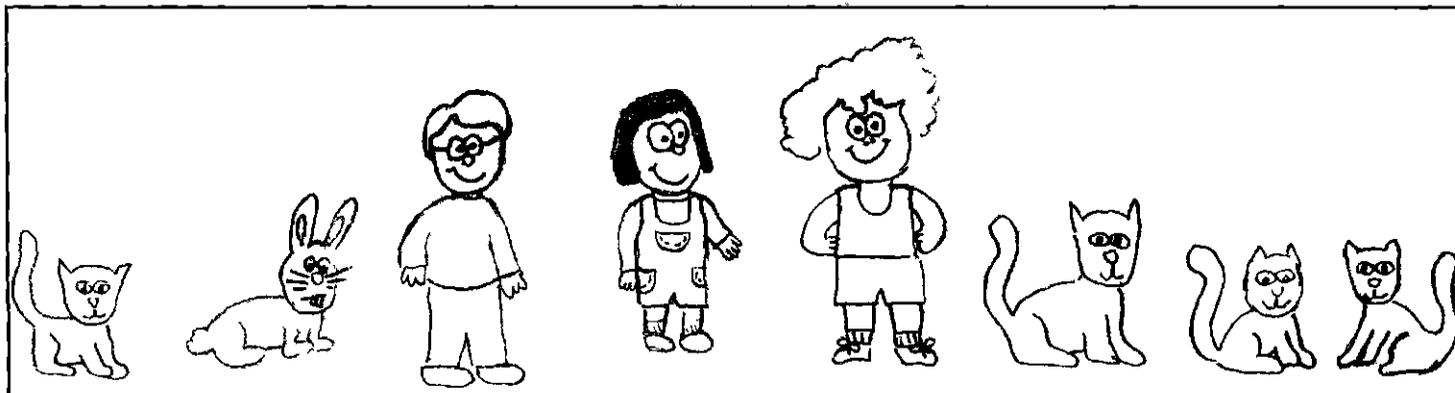
Mes parents sont des amis

par Geneviève Amélie Desjardins, 11 ans, St-Jérôme

Bonjour, je m'appelle Geneviève et j'ai 11 ans. Moi je peux me considérer chanceuse que mes parents soient des amis. Mes parents sont séparés mais se parlent encore. Ils ne se chicanent même plus. Ils se sont

séparés quand j'avais trois ans. Je crois que j'aime mieux que mes parents soient séparés. Comme ça, ça me permet d'avoir deux maisons et plusieurs animaux.

Geneviève habite avec son père, la plupart du temps, et visite sa mère une fin de semaine sur deux.



Geneviève Amélie Desjardins, 11 ans, St-Jérôme

Le passage à l'âge adulte

par Claudette Mainguy, agente de développement

Des événements survenus récemment m'ont amenée à réfléchir sur le passage de l'âge adulte. Quand devient-on réellement adulte? Des spécialistes s'entendent pour dire que l'adolescence dure jusqu'à ce que la personne atteigne l'autonomie financière. La décision — très politique — d'abaisser l'âge de la majorité de 21 ans à 18 ans afin de permettre à cette catégorie de jeunes de voter, a des conséquences, tant du côté des parents que

que la réalité scolaire vient contrecarrer ce désir.

Dans le cas d'un jeune qui poursuit des études universitaires, c'est assez long. Dans le meilleur des cas, il terminera ses études à 22 ans. Celui qui a choisi une technique sera prêt à joindre le marché du travail à 20 ans. Dans ces deux cas, on colle à ces jeunes une étiquette qu'il n'ont pas. Du point de vue

légal, ils sont majeurs, mais en réalité ce sont encore des enfants. Je me rappelle m'être souvent dit dans ma jeunesse que les bêtises faites avant 20 ans étaient moins graves que celles commises après cet âge. Et du point de vue de la justice c'était vrai. La même infraction perpétrée par un mineur et par un adulte n'est pas du tout traitée de la même manière. Comme nos policiers, en général, n'ont ni l'humanité d'un Navaro, ni la perspicacité d'un Colombo, ça peut devenir extrêmement périlleux pour les jeunes adultes.

Aujourd'hui, comme les familles sont nettement moins nombreuses, les enfants jouissent d'une attention particulière de la part des parents. Les parents qui tenteront de vouloir toujours assumer leur rôle après que l'enfant aura 18 ans pourront se faire dire : «Coudons, as-tu fini de me dire quoi faire, je suis majeur». Quel mécanisme s'enclenche à minuit dans la tête du jeune qui fera en sorte qu'en se réveillant, il sera un adulte? Entre le dernier jour de ses 17 ans et le premier jour de ses 18 ans, de mon point de vue, il est le même. Tant qu'il est aux études, c'est encore un enfant. Il doit se passer autre chose qu'une nuit d'anniversaire pour devenir adulte.

L'autonomie financière est, il me semble, une bonne référence et représente un passage réel à l'âge adulte. Cependant, comme elle est variable, ça devient un peu compliqué pour voter, vous en conviendrez. Peut-être alors devrions-nous dissocier la capacité de voter de l'âge adulte. Peut-être pourrions-nous parler d'enfant au primaire et de jeunes ou jeunes adultes à partir du secondaire. Qu'en pensez-vous?

Quel mécanisme s'enclenche à minuit dans la tête du jeune qui fera en sorte qu'en se réveillant, il sera un adulte? Il doit se passer autre chose qu'une nuit d'anniversaire.

des enfants. Chez les parents, il peut y avoir un désengagement dès que l'enfant a 18 ans : «Qu'il fasse n'importe quoi, c'est plus mon problème». On s'attend à ce qu'il soit autonome. Sauf

**BULLETIN
DE
LIAISON**

Abonnez-vous au Bulletin de liaison

15. \$ pour trois parutions, incluant les frais de poste et les taxes

Nom: _____

Organisme: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____ Tél.: _____

Veillez envoyer votre chèque ou mandat poste à l'ordre de la FAFMRQ à:
FAFMRQ
8059, St-Michel
Montréal, Qc
H1Z 3C9

Un guide sur les nouvelles lois en matière de séparation et de divorce

par Lorraine Desjardins, journaliste pigiste

Le paysage familial s'est considérablement modifié au cours des dernières décennies au Québec. Bien que les phénomènes du divorce, de la séparation, de la monoparentalité et de la recombinaison familiale ne datent pas d'hier, les personnes qui ont à faire face à ce genre de situations se retrouvent aux prises avec des défis majeurs. Au moment de mettre fin à leur union, les couples doivent faire des choix et prendre des décisions déterminantes au sujet de la garde des enfants, du partage des biens et des modalités entourant la pension alimentaire. Ces démarches, en plus de relever de lois et procédures complexes et coûteuses, se font, la plupart du temps, en plein milieu d'une période de crise extrêmement difficile.

Un guide sur la séparation et le divorce: pourquoi?

Ce sont les multiples appels reçus chaque jour à la Fédération qui ont convaincu l'organisme de la nécessité de publier un guide d'information destiné à

Ils négocient la garde des enfants, le partage du patrimoine et la pension alimentaire. Moins les gens s'entendent, plus les procédures sont longues et coûteuses. Plus les dépenses sont grandes et moins les gens ont l'impression d'en avoir eu pour leur argent. Sauf en de très rares exceptions, on se sent lésés d'un côté comme de l'autre.

À propos du contenu

Le guide a été lancé par la FAFMRQ en juin dernier et vise à informer sur tout ce qu'il est important de savoir en matière de divorce ou de séparation. Il a été conçu de façon à répondre à la plupart des questions qui se posent pendant cette période difficile à vivre. Il permettra à ceux et celles qui le désirent de se familiariser avec l'esprit des lois. Il ne s'agit pas ici de donner tous les détails de chacune des lois, mais plutôt d'indiquer pourquoi elles ont été adoptées et comment les appliquer. De la rupture à la médiation familiale, des biens constituant le patrimoine familial aux modalités entourant la garde des

enfants, en passant par l'imposition, la fixation et la perception de la pension alimentaire, tous les aspects sont traités par le guide et présentés de façon simple et dans un langage accessible à tout le monde. Le guide contient également une excellente bibliogra-

phie qui permettra de compléter, au besoin, les informations recherchées.

Des ressources précieuses pour les familles monoparentales et recomposées du Québec

La publication du guide intitulé « Séparation... Divorce, tout sur les nouvelles



lois » fait partie intégrante de la mission fondamentale de la FAFMRQ. Elle s'inscrit en effet dans la volonté de la Fédération de se constituer en agent de changement social. La diffusion de la précieuse information que le guide contient permettra à l'ensemble des couples du Québec d'avoir accès à un outil pouvant augmenter l'efficacité de leurs démarches lors d'un divorce ou d'une séparation.

De plus, le guide présente une liste des ressources disponibles pour les familles monoparentales et recomposées. Qu'il s'agisse de formations concernant les étapes de la rupture, de ses effets chez l'enfant, de la défense de droits collectifs

Le guide a été lancé en juin dernier et vise à informer sur tout ce qu'il est important de savoir en matière de divorce ou de séparation.

tous ceux et celles qui désirent connaître leurs droits et obligations lorsque la rupture du couple est imminente.

Par manque de connaissance, les personnes concernées s'en remettent souvent à des professionnels qui débattent pour elles tous les points litigieux.

et individuels, de la médiation communautaire familiale, chacun et chacune pourra y trouver réponse à ses besoins.

La liste complète des associations membres de la FAFMRQ est également présentée à la fin du guide. Ceci permettra à ceux et celles qui habitent en régions d'accéder gratuitement à de l'information téléphonique puisque la Fédération ne dispose pas d'un numéro sans frais pour les personnes de l'extérieur de Montréal.

Comment se le procurer?

Le guide est disponible dans la plupart des dépanneurs et des kiosques à journaux de toutes les régions du Québec et il ne coûte que 2,95\$. Il est également possible de se le procurer auprès de la Fédération ou en téléphonant à l'une de ses associations membres.

Nous croyons sincèrement que la connaissance de tous ces éléments ne peut que réduire les frustrations et les coûts liés aux divorce ou à la séparation. Nous osons espérer également que la lecture de ce guide fera aussi naître un sentiment de justice et d'équité chez chacun des ex-conjoints, et ce, pour le plus grand bien des enfants.



Simon Demers, 7 ans, Re-Nou-Vie de Châteauguay

Dans le prochain numéro...

Le prochain numéro du Bulletin de liaison portera sur les pensions alimentaires.

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis octobre 1993, date où la Fédération publiait un numéro spécial intitulé:

Pour une perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source. (Vol. 19, No 1)
Nous en profiterons donc pour faire le point sur la situation actuelle, sur les victoires obtenues au fil des ans et sur les batailles qu'il reste encore à mener au présent.

Date de parution: février 1998



Supportez nos efforts...

en achetant un espace publicitaire dans notre bulletin

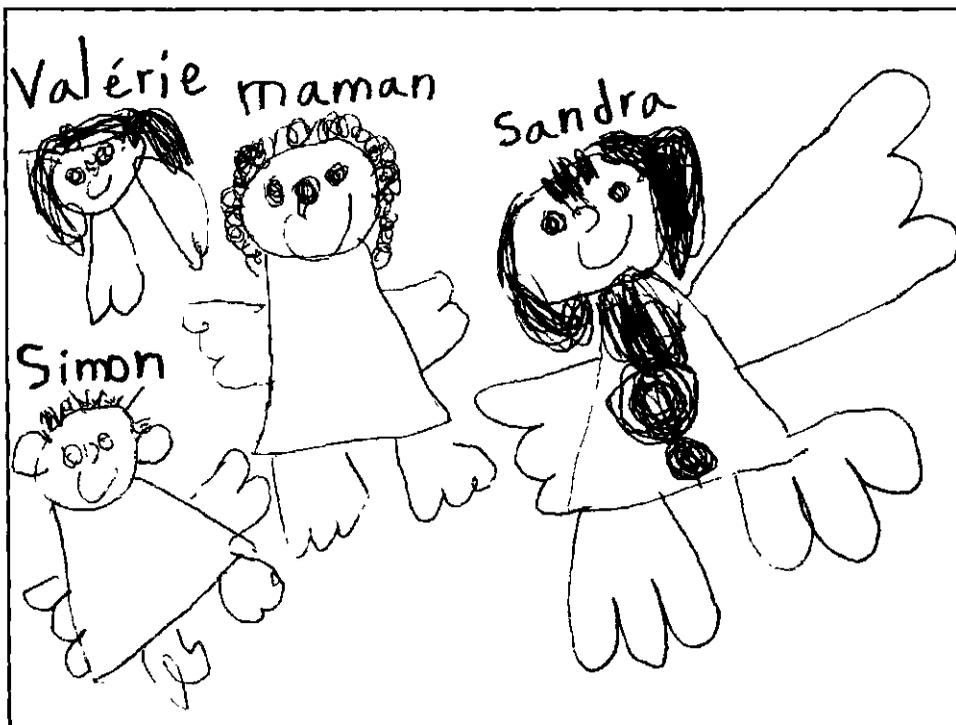
Table des tarifs

Format carte d'affaire: 25,00 \$

1/4 de page: 50,00 \$

1/2 page: 100,00 \$

1 page: 200,00 \$



Valérie Demers, 6 ans, *Re-Nou-Vie de Châteauguay*

Attention! Enfance fragile... (suite de la page 8)

La sagesse de l'enfance

On peut certainement espérer que les enfants survivront à la rupture familiale et reconnaître qu'il est préférable pour eux de vivre dans un environnement exempt de disputes et de tensions. Après tout, il est beaucoup plus souhaitable de leur offrir un modèle d'adultes qui ont choisi le bonheur plutôt que celui de parents qui s'entêtent à demeurer dans une relation de couple malsaine. À ce titre, les familles qui ont vécu une rupture ont peut-être une longueur d'avance sur les autres puisque la crise à laquelle elles ont été confrontées les a obligés à remettre en question leurs valeurs fondamentales. La vie affective peut difficilement continuer d'être ignorée quand on doit faire face aux sentiments de colère, de tristesse et de frustration qui suivent une séparation. Les émotions réveillées deviennent alors la matière première avec laquelle il faudra travailler pour évoluer vers une nouvelle compréhension et une meilleure connaissance de soi. La rentabilité, la réussite et la performance prennent alors une place beaucoup plus relative et réussir sa vie n'est plus synonyme de productivité économique.

La fragilité de l'enfance est toutefois porteuse d'une sagesse inestimable. En reconnaissant cette partie de nous-même qui demeure encore attachée au monde de l'enfance - celle des émotions et de la vie affective - nous serons en mesure de montrer davantage de compassion envers nos enfants et enrayer la négligence dont trop d'entre eux sont victimes. " Ce que l'on ne peut pas se donner, on ne peut le donner à l'autre. Négliger, c'est ne plus donner. C'est aussi s'éloigner des autres, être seul et donner naissance à une autre solitude. "3

1. Brigitte Deschamps, Germain Duclos, Jean Hénault, Andrée Roy, Micheline Théoret, " Plaidoyer pour les enfants qu'on néglige. ", *Magazine Enfants Québec*, Vol. 9, No. 4, Février - Mars 1997, p. 74.

2. Linda Bird Francke, *Les enfants face aux divorce. Leurs réactions selon leur âge.*, Éditions Robert Lafond, Collection " Réponses ", 1983, 252 pages.

3. Brigitte Deschamps, Germain Duclos, Jean Hénault, Andrée Roy, Micheline Théoret, *Op. cit.*, p. 77.

Comment vous débrouillerez-vous?



Paul Chouinard
A.V.C.

Être un parent monoparental n'est pas une mince tâche. C'est encore plus difficile quand vous réalisez que vous êtes le seul soutien de vos enfants. Si quelque chose vous arrivait, que leur arriverait-il?

Depuis plus de 127 ans, à la Mutuelle du Canada, compagnie principale du Groupe La Mutuelle, nous avons aidé des gens à planifier leur avenir financier. Nous avons tout un éventail de produits financiers, incluant l'assurance-vie et invalidité, pour aider à protéger ceux qui comptent pour vous.

2093, rue d'Orléans
Ascot QC
J1H 6M7
(819) 563-7479



Groupe La Mutuelle

Agent en assurance de personnes, Mutuelle du Canada.
Représentant en fonds de placement, Mutuelle Investco Inc